

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UAP DU SAMEDI 21 MAI 2016

Lieu : salle des mariages, 22, rue de la libération, Bonnelles.

Présents ou représentés :

Associations :

Agir Contre les Nuisances Aériennes à Bonnelles, **C. CARSAC**
Association Ciel Calme à Magny-les-Hameaux, **J.M. FERCHAL**
Association de Défense de la Vallée de la Mérantaise et Châteaufort, **C. LATRACE**
Association de Défense des Hameaux du Mesnil Saint-Denis, **J. LEPOULTIER**
Association Gambais Environnement, **D. RUEL**
Association de l'environnement du hameau des Layes, **E. DE MAUTORT**
Association de la Vallée du Rhodon et de ses Environs, pouvoir à **C. GIOBELLINA**
Association de Protection de l'Environnement et du site de CHEVREUSE, **M. GAISNE**
Association de Sauvegarde de Cernay-la-Ville et ses environs, **L. DUCASTEL**
Association Les Hauts de Bullion, **C. GISSELBRECHT**
Association pour la Protection du Patrimoine et de l'Environnement à Jouars-Pontchartrain, **C. GAUTIER, M. GAUTIER**
Comité de Sauvegarde de la Haute Vallée de CHEVREUSE, pouvoir à **L. DUCASTEL**
Ensemble pour un autre cœur de ville à Saint-Rémy-lès-Chevreuse, **R. CALINAUD**
Essonne Nature Environnement, pouvoir à **C. CARSAC**
Fédération des Associations de protection de l'environnement de la Haute Vallée de l'Orge, **M. LAUNAY**
Jonction des Associations de Défense de l'Environnement (12 associations), **T. LLORCA**
La Midorge, **B. GODIN**
La Saint-Lambert, **C. CHAPUIS**
Les Amis de Clairefontaine, pouvoir à **C. CHAPUIS**
Pour Gometz, **J. ASSAEL**
Saint-Rémy Environnement, **D. DUCOUT**
Viva'Magny, **D. COURTECUISSÉ**
Vivre à Forges, **C. GIOBELLINA**
Vivre les Hauts de Saint-Rémy, **M. MICHEL**

Adhérents individuels :

L. BUGEAT, E. BALEZ (pouvoir à C. GIOBELLINA), **L. DUCASTEL, A. COLLARD, D. COURTECUISSÉ, A.M DESBROSSE** (pouvoir à L. BUGEAT), **F. DESBROSSE** (pouvoir à L. BUGEAT), **D. DUCOUT, J.M. FERCHAL, C. FERNANDEZ, O. FERNANDEZ, C. GAUTIER, M. GAUTIER, P. GORET** (pouvoir à C. LATRACE), **P. PINOT** (pouvoir à L. DUCASTEL), **F. QUEDEVILLE, P. ROCHER, C. TRECA DE KERDAY** (pouvoir à C. LATRACE).

Soit 24 associations ou fédérations et un adhérent individuel habilités à voter (représentants en caractères gras).

En préambule, la présidente remercie le maire de Bonnelles et lui donne la parole. Elle présente les excuses du Président du Parc, Yves VANDEWALLE qui n'a pas pu se libérer cette année.

1 - Rapport d'activité de l'Union.

La Présidente développe le rapport d'activité (voir en annexe).

Ce rapport est adopté à l'unanimité des présents et représentés.

2 - Rapport du Trésorier.

Laurent BUGÉAT présente le bilan financier 2015. Il y a eu 9 375,07 € de dépenses contre 10 467,11 € de recettes soit un solde positif de 1 092,04 € à comparer au solde négatif de 1 249.16 € de 2014 (voir détail en annexe). Il détaille ensuite tous les postes importants. Le compte courant était à 1224,38 € au 31 décembre 2015.

Le rapport est adopté à l'unanimité des présents et représentés.

3 - Orientations et perspectives 2016.

Catherine GIOBELLINA annonce ce que seront les actions et orientations de 2016 et ouvre le débat (voir en annexe).

4 - Budget Prévisionnel.

Catherine GIOBELLINA présente le budget prévisionnel qui en découle (voir détail en annexe) et rappelle que les tarifs d'adhésion ont été revalidés par le Conseil d'Administration pour 2016, soit :

- Association : adhésion : 40 €, bienfaiteur : 50 € ou plus,
- Individuel : adhésion : 10 €, bienfaiteur : 20 € ou plus.

A noter que la cotisation inclut l'abonnement à Liaison de FNE-IDF

Le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité des présents et représentés.

Catherine GIOBELLINA présente les grandes lignes du projet de pôle agricole de proximité de l'ADRY (Association pour le développement d'une Agriculture Durable à Rambouillet et dans le sud-Yvelines).

L'Assemblée générale est suivie d'une visite commentée de la Réserve Régionale de Bonnelles animée par notre adhérente et guide du Parc Carole PEREZ.

Rédigé par le secrétaire général

Luc DUCASTEL



Approuvé par la présidente

Catherine GIOBELLINA





ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 21 mai 2016 Rapport d'activité Du 18 avril 2015 au 21 mai 2016

Fonctionnement de l'Union

L'année 2015 a été marquée par deux événements forts : la réunion publique sur l'intercommunalité organisée en partenariat avec seize associations et la remise des prix de notre concours photo. Le succès de ces manifestations ont permis de mieux nous faire connaître auprès des habitants et des élus du Parc.

Le planning des réunions de l'année a été reconduit par le Conseil d'Administration du 19 mai 2015. Elles se tiennent généralement le troisième mardi du mois. En début d'année, nous avons appris par un courrier de la mairie de Chevreuse que la salle qui était mise à notre disposition gratuitement depuis des années serait dorénavant payante. Le Conseil d'Administration a décidé de ne pas contester cette décision et de trouver une autre commune d'accueil. Le choix s'est porté sur la commune de Dampierre dans laquelle nous avons notre siège. La présidente a tenu à remercier la commune de Chevreuse.

Le Conseil d'Administration s'est réuni 5 fois : les 19 mai, 15 septembre, 24 novembre, 19 janvier et 15 mars.

Nouvelles adhésions

L'association « *Quartier Petit Chevincourt* » de Saint-Rémy-lès-Chevreuse

Albert COLLARD, maire-adjoint de Bullion

Eva BALEZ, étudiante en Master II de Droit de l'Environnement, stagiaire de l'Union et habitante des Essarts-le Roi

Adhésion croisée avec « *Essonne Nature Environnement* »

Représentation de l'Union dans les instances associatives régionales et nationales :

Confédération des Amis des Parcs

Union Française Contre les Nuisances Aériennes

France Nature Environnement Ile-de-France

Représentation de l'Union

I/ Au niveau régional

Commission locale de l'eau (CLE)

La présidente de l'Union est membre du bureau et participe aux commissions « *avis* » et « *milieux naturels* ». Deux avis défavorables ont été émis par la CLE durant l'exercice : le premier sur un rabattement de nappe dans le Centre National du Football de Clairefontaine et le second sur l'installation d'une aire de grand passage le long de la RN10 aux Essarts-le-Roi.

Comité de gestion patrimoniale de la forêt de Rambouillet

Deux réunions se sont tenues durant l'exercice : le 9 octobre 2015 et le 2 mai 2016. Ces échanges réguliers permettent aux habitants (élus et associatifs) de faire remonter leurs préoccupations et à l'ONF de mieux faire comprendre sa démarche de gestion forestière.

Etablissement Public d'aménagement Paris-Saclay

Trois communes du Parc sont situées dans le périmètre de l'opération d'intérêt national (OIN) du plateau de Saclay : Magny-les-Hameaux, Châteaufort et Gif-sur-Yvette. C'est à ce titre que l'Union est invitée à participer aux réunions dites de « concertation ».

II/ Au niveau du PNR

Comité de rédaction de l'Echo du Parc

La présidente de l'Union est invitée aux réunions du comité de rédaction de l'*Echo du Parc* et participe au choix et à la relecture des articles.

Commissions thématiques du Parc

L'Union a délégué deux représentants dans chacune des commissions plénières. Le titulaire (ou le suppléant) est tenu de faire remonter les comptes rendus au Conseil d'Administration.

Plan Paysages et biodiversité / Monnaie locale complémentaire (MLC)

Plusieurs membres de l'Union participent aux ateliers et aux manifestations.

Participation au bureau et comité syndical du Parc

L'Union continue à être invitée à ces réunions avec voix consultative. Nous tenons à remercier le président du Parc, M. Vandewalle, son vice-président, M. Poupart et Mme la directrice Anne Le Lagadec pour cette marque de confiance. Cette année encore, les membres du comité syndical ont décidé de reconduire nos subventions. Nous les en remercions également.

Activités de l'Union

Concours photo « J'aime mon arbre » suite et fin

La manifestation de remise des prix s'est déroulée le samedi 7 novembre 2015 dans la salle des mariages de la mairie de Bullion et a été un succès. Ce concours a recueilli les félicitations du Parc qui envisage de reprendre l'idée en se tournant plus vers les enfants ; nous avons effectivement regretté d'avoir eu peu de retours des écoles. Une des photos lauréate a été publiée dans l'*Echo du Parc* et le Parc a demandé d'avoir les droits sur la photo qui a remporté le premier prix du jury « *Chêne des Vaux de Cernay* ».

Participation à l'Alternatiba Centre Yvelines à Jouars-Pontchartrain le 12 septembre 2015

Le stand était consacré à promouvoir le projet de monnaie locale initiée par le Parc.

Participation à l'élaboration des PLU(s) de Forges-les-Bains, Gambais, Le Mesnil Saint-Denis, et Jouars-Pontchartrain

L'UAP a demandé être consultée et participe aux réunions des Personnes Publiques associées (PPA).

Interventions dans les enquêtes publiques

A la suite de l'avis unanimement « *défavorable* » de la commission d'enquête sur le contrat de développement territorial (CDT) « *Paris-Saclay Territoire Sud* » fin de 2014, les porteurs du projet ont décidé de soumettre à enquête publique une nouvelle version de ce document. Les mêmes causes produisant les mêmes effets à peu de chose près, les associations ont maintenu leur avis défavorable.

Enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique (DUP) sur le projet de la Ligne 18 du Grand Paris Express (du 21 mars au 26 avril 2016). Plus de 4400 avis exprimés. Avis défavorable de l'UAP, COLOS et FNE IDF. Le rapport de la commission devrait paraître mi-juillet.

Réunions publiques

11 juin 2015 à Magny les Hameaux, réunion de concertation sur la ligne 18 du Grand Paris Express.

Le 23 juin 2015, conférence-débat à l'Ecole Polytechnique sur le thème de la desserte du plateau de Saclay (RER et téléphériques urbains) organisée par COLOS en partenariat avec l'Union des Amis du Parc.

Le 30 juin 2015, réunion d'information d'Elan (groupe d'opposition à Saint-Rémy-lès-Chevreuse) sur les projets pharaoniques de la RATP : création de 5 voies de garage et d'une voie de retournement dans le site de Coubertin. Le 6 juillet plusieurs associations Saint-Rémoises, le COURB (comité des usagers du RER B) et l'Union des Amis du Parc décident de créer le « *Collectif Pôle gare Saint-Rémy* ».

Le 1^{er} décembre 2015 à Bures-sur-Yvette, conférence-débat sur « *les transports franciliens à travers le prisme des élections régionales* » organisée par COLOS.

Le 3 avril, réunion sur le projet de « *pôle agricole de proximité* » organisée par l'Association ADRY (pour une Agriculture Durable à Rambouillet et dans le Sud des Yvelines).

Contentieux : affaire Michelet à Magny-les-Hameaux

L'Union, l'AAVRE, Viva'Magny et le PNR ont décidé de se constituer partie civile dans le cadre d'une action pénale à l'encontre de Mme Olivia Michelet. Nos griefs : déboisement illégal, construction d'un chalet et divers travaux d'aménagement effectués sans autorisation d'urbanisme sur une parcelle située en site inscrit, route de Milon à Magny-les-Hameaux. L'audience s'est tenue au tribunal de Versailles le 9 mars 2015. Résultat du délibéré du 11 mai : la contrevenante a été condamnée à remettre en état les lieux et à verser 500 € à chaque plaignant. Elle a fait appel. Nouvelle audience prévue le 1^{er} juillet 2016.

Signature d'une convention de stage avec une étudiante en master 2 droit de l'environnement

Sur proposition de la Présidente, le Conseil d'Administration a décidé de confier à Eva BALEZ, étudiante en Master 2 droit de l'environnement à l'Université de Saint-Quentin en Yvelines, une analyse des jurisprudences afin de clarifier les notions de conformité/compatibilité des autorisations d'urbanisme et des PLU (s) avec les documents « *supérieurs* » (SDRIF, SCOT, SRCE, SAGE, Charte du Parc, ...). Ce travail sera mis en commun avec celui déjà initié par Essonne Nature Environnement sur « *l'observatoire du contentieux* ». L'objectif est de regrouper les arguments juridiques de fond qui peuvent être soulevés et retenus par les tribunaux. Eva peut également donner des conseils et répondre aux sollicitations des associations dans le cas où elles souhaiteraient contester une décision ou déposer une plainte. La durée du stage est fixée à 3 mois sur la base de 462 heures. Le montant de la gratification est de 3,60 €/heure soit un total de 1 663 €. Catherine GIOBELLINA serait son « *maître de stage* » en collaboration avec Jean-Pierre MOULIN, président d'ENE.

COP21

Le 2 décembre 2015, l'Union des Amis du Parc et Claude Carsac, représentant l'*Alliance Associative*, collectif de 41 associations de riverains de l'aérodrome de Toussus-le-Noble étaient présentes sur le stand de FNE au Bourget pour présenter en avant-première le projet de reconversion électrique de cette plate-forme conjuguant amélioration de l'environnement sonore et développement économique local.

Le 23 février, l'Union a organisé une soirée-débat consacrée *au défi du changement climatique*. Elle était animée par Guy Reinaud président de l'ONG Pro Natura International spécialiste d'agro-écologie et des changements climatiques dans les pays du sud.

Participation à la consultation publique sur la réglementation de l'affichage publicitaire

Un projet de décret aurait permis d'étendre à des villes de moins de 10 000 habitants (y compris dans les PNR !) les fameux panneaux « 4X3 » actuellement autorisés uniquement dans les villes de plus de 100 000 habitants. L'Union a participé à la consultation avec la Fédération des Parcs et les associations nationales de protection de paysages et de l'environnement. Devant la levée de boucliers, le ministre de l'économie a renoncé à publier ce décret.

Prise de contact avec le nouveau préfet des Yvelines.

Les différentes fédérations des Yvelines JADE, le CADEB (Collectif d'Associations de Défense de l'Environnement de la Boucle de Montesson), le CAPESA (Collectif d'Associations de Protection de l'Environnement de la Seine-Aval) et l'Union ont pris l'initiative de rencontrer le Préfet des Yvelines pour lui présenter leurs problématiques respectives. L'Union a décidé de le sensibiliser au problème de compatibilité entre les lois SRU/ALUR et les règles du PNR.

Soutien aux associations

Les associations JADE et AGATE. Elles s'opposent à l'implantation d'un hypermarché Leclerc, sur la commune de Galluis, à côté de la gare Montfort-Méré. Le danger est que ce projet pourrait conduire à l'étalement d'une grande zone commerciale aux abords de la N12 (comme sur la N10). Le dossier n'est toujours pas déposé.

L'association ADVMC de Châteaufort. Un autre projet d'hypermarché Leclerc pourrait voir le jour sur cette commune en bordure de la RD36.

L'association « *Vivre en Harmonie à Magny-les-Hameaux* ». L'Union a déposé un recours gracieux contre le permis de construire autorisant l'édification de 2 immeubles à l'entrée de Cressely. L'association a décidé de poursuivre en contentieux. A ce jour, le projet est toujours en suspens.

Soutien au projet de « *pôle agricole de proximité* » de l'association ADRY (Agriculture Durable à Rambouillet et dans le Sud des Yvelines).

Les dossiers suivis par l'Union

L'intercommunalité – schéma régional de coopération intercommunale

Rappel des faits : Dans le cadre de la réforme territoriale, plusieurs élus de communes du Parc avaient saisi l'occasion du « *redécoupage* » des intercommunalités dans la grande couronne d'Ile-de-France pour demander à quitter la communauté de communes à laquelle ils étaient rattachés. Ces initiatives ont été prises sans aucune concertation avec les habitants et parfois même sans que les conseils municipaux de ces communes en soient avertis ! Elles pouvaient aboutir à un éclatement de la Communauté de Commune de la Haute Vallée de Chevreuse ou encore de la CC du Pays de Limours mettant ainsi en péril la cohérence du territoire du Parc. Plusieurs associations de Saint-Rémy (EPAC, Quartier Petit Chevincourt, Habitants de Beauséjour, Saint-Rémy Environnement, Vivre les Hauts de Saint-Rémy) et l'Union des Amis du Parc ont décidé d'organiser un grand débat public sous la forme d'une table ronde. Elle s'est tenue le 4 mai 2015 à Saint-Rémy-lès-Chevreuse. Plus de 400 personnes étaient présentes. Le 19 mai 2015 une motion soutenue par seize associations a été votée l'unanimité. Elle demande que les décisions soient prises en toute transparence et dans le respect de l'intérêt général. Au mois d'août, la loi Notre a été votée, elle passe le seuil des intercommunalités à 15 000 habitants. Les communes des Essarts, Le Perray, Les Bréviaires (CC des Etangs) ont été être intégrées à Rambouillet Territoires. Bonnelles et Bullion qui souhaitaient rejoindre la CCHVC resteront dans Rambouillet Territoires.

Projet d'aménagement des infrastructures ferroviaires en gare de Saint-Rémy-lès-Chevreuse

Le 6 juillet 2015, suite à la réunion d'information sur les projets pharaoniques de la RATP, plusieurs associations Saint-Rémoises, le COURB (comité des usagers du RER B) et l'Union des Amis du Parc décident de créer le « *Collectif Pôle gare Saint-Rémy* ». Le projet de la RATP et du STIF consiste en la création de 5 voies de garage : quatre nouvelles et une ancienne qui serait allongée, avec des murs de soutènement le long de la rue Ditte, dont un mur de plus de 6 mètres ! Le projet n'intègre pas les besoins des usagers notamment en matière de réaménagement des abords de la gare : parking, dépose minute, accès aux quais. Ni le fait que cette gare est la porte d'entrée du Parc et qu'elle se situe dans un site protégé. Notre première action a été de rédiger une proposition de vœu (à soumettre au conseil municipal du 9 juillet) pour demander une contre-expertise indépendante. Ce qui a été fait. Ont suivi de multiples démarches auprès de différentes instances qui n'ont permis d'amender le projet qu'à la marge. A ce jour, la RATP semble avoir renoncé à la voie de retournement mais projette toujours d'installer 5 voies de garages supplémentaires, transformant de fait Saint-Rémy en grande annexe de la gare de stockage de Massy. Une seconde réunion publique est prévue le 16 juin 2016.

L'aménagement du plateau de Saclay

A la demande de plusieurs associations du plateau de Saclay, Essonne Nature Environnement a accueilli pendant 3 mois un stagiaire en Master 2 droit de l'environnement dont la mission était d'explorer toutes les pistes juridiques qui pourraient servir à contester aussi bien les dispositions prévues par la loi Grand Paris que les contrats de développement territorial ou encore les procédures de concertation et d'enquêtes publiques. Le 25 janvier a été lancé un premier recours contre la déclaration d'utilité publique (DUP) de la zone de Corbeville, accompagné de la mise en place d'une plateforme participative pour financer ce recours. L'Union n'est pas partie prenante de ce recours mais elle est solidaire et participe aux réunions du groupe juridique.

En plus de sa participation aux enquêtes publiques sur les CDT (Contrats de Développement Territorial Paris-Saclay Sud et Nord), l'Union a cosigné une lettre ouverte destinée aux élus de la communauté d'agglomération du plateau de Saclay (devenue Communauté Paris-Saclay depuis sa fusion avec Europ'Essonne) pour dénoncer leur inertie face à l'aggravation des problèmes de circulation sur les routes reliant la vallée de Chevreuse au plateau. La lettre était accompagnée d'un tract pour demander la réalisation rapide de téléphériques urbains, seule solution propre et adaptée aux contraintes de notre territoire. Aux dernières nouvelles, une étude vient d'être commandée par la Communauté Paris-Saclay.

L'Union a également participé à l'enquête publique sur la ligne 18 du Grand Paris Express. Ce projet de transport lourd qui devrait relier Orly à Versailles traverserait le Parc et la ZPNAF (Zone de Protection Naturelle Agricole et Forestière). Notre position est que ce métro ne répond pas aux besoins des usagers et des habitants des vallées, pour lesquels il va être de plus en plus compliqué de monter sur le Plateau, mais en plus qu'il gaspille l'argent public et met en danger la vocation agricole du plateau. La présidente a pu en faire la démonstration devant le comité syndical du 13 avril.

L'Union travaille toujours en étroite collaboration avec Harm Smit, coordinateur du collectif COLOS et tient à saluer la pertinence de ses analyses et de ses études, notamment sur les solutions alternatives au métro. Cet énorme travail est reconnu par tous et a fortement contribué à influencer les rapports des commissions d'enquêtes.

Nuisances aériennes

Toussus-le-Noble

L'Union continue de promouvoir le projet alternatif élaboré par l'*Alliance Associative pour la reconversion de l'aérodrome de Toussus-le-Noble* appelé Toussus SolAir. Il s'agit de faire évoluer la plate-forme vers des activités durables : R&D sur la production, le stockage et l'utilisation locale d'énergie électrique photovoltaïque. Ce projet, en cohérence avec la vocation aéronautique de la plate-forme (avion électrique) inclut également la création mesurée de logements et d'emplois.

Orly

Mardi 10 novembre, l'Union des Amis du Parc et l'ACNAB, association qui regroupe des adhérents de plusieurs communes survolées par les avions d'Orly (Bonnelles, Bullion, Forges les Bains, Limours, Longvilliers, Rochefort

en Yvelines, Saint-Arnoult, ...) étaient présentes devant le ministère de l'Ecologie pour protester contre l'augmentation du trafic aérien sur l'Île-de-France et ses impacts sur la santé des populations survolées.

Relations avec nos associations

Le 10 juin 2015 : assemblée générale de la confédération des Amis des Parc (Luc Ducastel)

Le 14 juin 2015 : 40 ans de la Sauvegarde de Cernay

Le 6 décembre 2015 : assemblée générale de Terres Fertiles à Saclay

Orientations et perspectives 2016-2017

- Participation au lancement de la monnaie locale et à la manifestation « *le jour de la nuit* »
- Etude d'opportunité d'un regroupement de collectifs Yvelinois au sein d'une fédération *FNE Yvelines*
- Evolution de nos moyens de communication
- ...

COMPTE DE RESULTATS 2015

Dépenses		Recettes			
	2015	2014		2015	2014
Adhésions (fédérales)			Adhésions		
- fédérales	115,00 €	65,00 €	- associations	1 280,00 €	1 160,00 €
- soutiens			- individuelles	310,00 €	340,00 €
Adhésions groupées IDFE Liaison	260,00 €	360,00 €	Dons		
Opérations/Participations			- associations	40,00 €	50,00 €
- Concours photo	3 313,60 €	6 592,80 €	- individuels	205,00 €	256,00 €
- Débat public 'Notre Interco'	2 478,01 €		Adhésions groupées IDFE Liaison	220,00 €	320,00 €
- Participation action ADHAM	1 000,00 €		Subventions		
- Outils de communication UAPNR	150,00 €	2 470,00 €	- PNR	3 450,00 €	3 450,00 €
- Participation action AAVRE	400,00 €		- Vieille Eglise	80,00 €	80,00 €
- Autres Participations	116,33 €	1 153,68 €	Provision pour opérations	3 700,00 €	5 000,00 €
Représentation			Produit Financier		
- Frais A.G.	91,80 €	393,61 €	- Compte sur Livret	90,07 €	226,55 €
- Frais autre évènement	20,80 €	106,80 €			
Secrétariat					
- Photocopiage	- €	450,03 €			
- Fourniture bureau	30,00 €	32,90 €			
- affranchissement	97,49 €	243,23 €			
- Site internet	- €	64,66 €			
- Abonnement	61,00 €	52,00 €			
Provision pour opérations	- €	- €			
Assurances					
- Assurance Responsabilité	149,00 €	147,00 €			
	1 092,04 €				1 249,16 €
Total Dépenses	9 375,07 €	12 131,71 €	Total Recettes	9 375,07 €	12 131,71 €
Valorisation du travail des bénévoles	15 000,00 €		Valorisation du travail des bénévoles	15 000,00 €	

BILAN 2015

Actif

	2015	2014
ACTIF IMMOBILISE		
- Terres Fertiles Plateau de Saclay	1 000,00 €	1 000,00 €
- SCA 'Les 4 étoiles'	1 800,00 €	1 800,00 €
ACTIF CIRCULANT		
- Clients divers		458,00 €
- Livret Crédit Agricole	23 150,11 €	26 960,04 €
- Caisse	1 224,38 €	209,91 €
Résultat de l'exercice		1 249,16 €
Total Actif	27 174,49 €	31 677,11 €

Passif

	2015	2014
FONDS PROPRES		
- Report à nouveau	29 617,04 €	36 314,20 €
- Provision pour opération	- 3 700,00 €	- 5 000,00 €
DETTES		
- Fournisseur	165,41 €	362,91 €
Total Passif	27 174,49 €	31 677,11 €

BUDGET PREVISIONNEL 2016

Dépenses		Recettes	
Adhésions (fédérales)	450,00 €	Adhésions	
		- associations	1 400,00 €
Opérations		- individuelles	400,00 €
-Opération 'Monnaie Locale'	3 000,00 €	Dons	400,00 €
-Communication	1 500,00 €		
-Soutien et participation	1 000,00 €	Subventions	
Services extérieurs		- PNR	3 450,00 €
- Rémunération stagiaire juridique	1 700,00 €	- Vieille Eglise	80,00 €
Secrétariat		Provision pour opération	
- affranchissement	470,00 €	- Livret	4 300,00 €
- fournitures	100,00 €	Produit financier	
- Matériel informatique	1 000,00 €	- Compte sur Livret	120,00 €
- Impression support communication	350,00 €		
- Hébergement site internet	80,00 €		
Frais AGO	350,00 €		
Assurances	150,00 €		
Total Dépenses	10 150,00 €	Total Recettes	10 150,00 €